

FICHE DE POSTE

« CHARGÉ.E DE PARTENARIAT ENTREPRISES – IUT LUMIERE LYON 2 – Département MLT »

Statut :☐ Titulaire ☐ CDI ⊠ CDD	Catégorie : B			
Filière : ITRF	Corps: TECH			
Grade :	Echelon:			
Date de nomination dans le poste :				
Quotité :	100 %			
Branche d'Activité Professionnelle (pour les ITRF)	BAP J			
Emploi-type Vous pouvez vous reporter aux référentiels-métiers : REFERENS 3 pour les ITRF, BIBLIOFIL pour les personnels de bibliothèque, REME	Orientation insertion professionnelle			
Supérieur hiérarchique (n+1)	Chef de Département/service - RAF (n+2)			
Encadrement	☐ Oui	⊠ Non		
Nombre d'agents encadrés par catégorie	A:0	B:0		C:0
Affectation : direction / composante / service	IUT Lumière			
Localisation géographique	Campus : PDA Bâtiment : 3		t : 3	
Possibilité d'ouverture du poste au télé-travail (sous réserve de l'acceptation du supérieur hiérarchique, selon nécessité de service et après 6 mois de présence à l'IUT)	⊠ Oui		□Non	

Maj: 26/11/2024

CHARGÉ.E DE PARTENARIAT ENTREPRISES

Mission : Animer et développer le réseau de partenaires entreprises et participer à l'organisation des évènements gérés par le service

ACTIVITES PRINCIPALES

- Prospection et gestion de la relation entreprise
- Accompagnement des étudiants dans leur prospection (séance de Parcours d'Insertion)
- Animation des séances de Projet Professionnel et Personnel,
- Participation à l'organisation du forum de recrutement des candidats
- Participation à l'affectation des tutorats
- Accompagnement des étudiants dans leur insertion en entreprise : suivi des étudiants en stage, en contrat d'alternance (tutorats DUT-BUT + LP)
- Participation à l'organisation des jurys professionnels d'audition
- Participation au recrutement des étudiants : correction des dossiers de DUT et LP, et jurys d'audition BUT
- Développement d'actions de communication en vue de rendre visible les formations de ce département et de développer les relations avec les acteurs des formations de l'enseignement supérieur de la région Rhône –Alpes Auvergne, animer le réseau des anciens...
- Participation à la construction d'une campagne de communication à destination des partenaires et entreprises extérieures dans le cadre des projets tuteurés
- Participation à la réalisation d'enquêtes et d'études auprès de l'environnement socio-économique régional

ACTIVITES ASSOCIEES

A la demande du responsable du service et en fonction de ses missions, le Chargé Partenariats-Entreprises pourrait assurer des fonctions annexes et complémentaires selon l'activité du moment (suivi de mémoires, etc.)

SAVOIRS GENERAUX, THEORIQUES OU DISCIPLINAIRES

- Connaissance des techniques de communication
- Connaissance des diplômes et des métiers préparés
- Connaissance des techniques de recherches d'emploi
- Connaissance de la réglementation sur l'alternance (apprentissage, professionnalisation)

SAVOIRS SUR L'ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Connaissances du tissu économique local et des métiers

SAVOIR-FAIRE

- Savoir mettre en place des outils de communication
- Capacités rédactionnelles
- Aptitudes commerciales
- Animer des sessions de formations
- Avoir des compétences pédagogiques

Maj: 26/11/2024

Savoir accompagner les étudiants

MISSIONS ET ACTIVITES

Compétences

		COMPORTEMENTS ATTENDUS Grande polyvalence Aisance relationnelle avec l'ensemble des parties prenantes (entreprises, enseignants, services, étudiants) Adaptabilité Sens de l'organisation et du collectif Ecoute Sens de l'anticipation Savoir rendre compte			
•	pyens mis à disposition atériels, humains, anciers) Téléphone, bureautique, systèmes d'informations de l'IUT Règlementation liée à l'alternance				
Contexte de travail	Champ des relations	Externes : Entreprises Internes : Enseignants titulaires ou vacataires, Direction et services de l'IUT et de l'Université, Service de la Formation Continue, Scolarité, autres partenariats des départements de l'IUT			
	Spécificités et contraintes du poste	Déplacements réguliers en entreprises (tutorats, prospection), et lors de salons professionnels Amplitude horaire variable en fonction des besoins de l'établissement			
		Utilisation d'un véhicule dans cadre des fonctions : ■ OUI □ NON			

Maj: 26/11/2024